

Procès-verbal
Séance du Conseil
Municipal
Du 16 octobre 2015

Présents : Messieurs DUCLOS Emmanuel, DUVAL Marie-Joseph, EQUEY José, HENIN Laurent, HENIN Olivier, MALLARD Jacques et MOINET Laurent

Mesdames DEGUINE Sandrine, HAYE Laëtitia et PETIT Sophie

Absente : Madame LAMER Josette pouvoir à Madame PETIT Sophie

L'an deux mil quinze, le seize octobre, à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dampierre en Bray, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121 - 11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est ouverte à 20 heures 30 sous la présidence de Monsieur Emmanuel DUCLOS, Maire.

Madame Sandrine DEGUINE est élue secrétaire de séance.

Adoption du procès verbal du 17/07/15

Le procès-verbal de la séance du 17 juillet 2015 est adopté à l'unanimité.

Acquisition terrain chemin des planques

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que Monsieur Emmanuel Auvray a mis à disposition une partie de la parcelle B884 comprenant un hangar au profit de la commune à l'usage d'atelier communal.

La commune souhaite acquérir ce terrain. Monsieur Emmanuel Auvray a donné son accord pour la vente de ce terrain avec hangar pour un montant de 25 000 €, les frais de bornage et de clôture étant à la charge de la commune.

Monsieur le Maire propose donc aux membres du Conseil Municipal d'approuver l'acquisition de ce terrain pour un montant de 25 000 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve l'acquisition du terrain situé Chemin des Planques pour un montant de 25 000 €, et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Projet de schéma de coopération intercommunale

La loi NOTRe précise les critères de mise en œuvre des nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunal. Le Préfet de la région Haute Normandie demande aux collectivités de se prononcer sur le projet de schéma qu'il a présenté à la commission départementale de la coopération intercommunale dans un délai de 2 mois.

Monsieur Le Maire présente le projet de fusion qui concernant la commune. Il indique qu'en cas d'avis défavorable, la commune doit proposer un nouveau périmètre. Pour le moment, le projet présenté ne donne aucune indication sur le fonctionnement, le patrimoine ou la fiscalité des futures intercommunalités.

Le Conseil Municipal décide de délibérer lors de la prochaine réunion.

Délibération
n° 2015-020

Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP)

La loi du 11 février 2005 prévoit la mise en accessibilité de tous les établissements et installations recevant du public pour le 1er janvier 2015.

En 2011, la commune a mandaté la Socotec pour la réalisation du diagnostic accessibilité. Les rapports reprennent l'ensemble des points à corriger et estiment le coût des travaux nécessaire à la mise en accessibilité des bâtiments de la commune. La commune est dans l'obligation d'élaborer un "Agenda d'Accessibilité Programmé" (Ad'AP) avant le 27 septembre 2015 pour tout ERP non conforme au 31 décembre 2014.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'ensemble des travaux préconisés, décide de demander une dérogation pour la mise en accessibilité de l'Eglise St Pierre et la Chapelle de Beuvreuil en leur qualité de patrimoines classés. La commune sollicitera également un délai supplémentaire portant à 6 ans la durée des travaux, justifié par la diversité des bâtiments à mettre en conformité et le coût des travaux.

Travaux salle des fêtes

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'avancée des travaux de la salle des fêtes. Le permis de construire est actuellement en attente de l'avis de la commission sécurité. La réglementation impose la présence d'une borne à incendie à moins de 150 m. Un devis est en cours de réalisation mais celui-ci ne garantira pas le débit futur de la borne.

Monsieur Le Maire présente une synthèse sur le coût des travaux et mène avec l'ensemble des conseillers une réflexion sur les modes de financement de cette opération.

Divers

Planning bureau de vote pour les élections régionales

	8h00 – 13h00	13h00 – 18h00
1^{er} Tour Dimanche 6 décembre 2015	<u>M DUCLOS Emmanuel</u> M HENIN Olivier M HENIN Laurent	<u>M DUVAL Marie-Joseph</u> Mme LAMER Josette M MALLARD Jacques
2^{eme} Tour Dimanche 13 décembre 2015	<u>M HENIN Laurent</u> Mme PETIT Sophie Mme HAYE Laetitia	<u>M EQUÉY José</u> Mme DEGUINE Sandrine M MOINET Laurent

Monsieur Marie-Joseph DUVAL, fait part des différents prix et modèles de barrière pour sécuriser la circulation des enfants à proximité du groupe scolaire. Les mesures seront reprise afin d'optimiser le nombre de barrières nécessaire en fonction de leur longueur.

Madame Sophie PETIT fait part d'une proposition de spectacle "crinière au vent" proposé par la troupe des compagnons de l'aubade. Les délais sont malheureusement trop courts pour permettre d'organiser cette animation en novembre.

Monsieur Laurent MOINET informe l'assemblée qu'une haie a été arrachée à Hyaumet alors que celle-ci est utile au maintien de la route et permet de lutter contre le ruissellement. Monsieur Le Maire indique qu'il existe une charte paysagère dans la carte communale et que dans ce cadre quelques haies ont été recensées en qualité de "haies paysagères à préserver". Malheureusement la haie de Hyaumet n'en fait pas partie.

Madame Sophie PETIT sollicite les membres du Conseil Municipal afin de constituer l'équipe rédactionnelle du prochain numéro des "Echos de Dampierre". Une réunion de la commission communication est organisée mercredi 28 octobre à 18h00

Madame Sandrine DEGUINE signale que l'éclairage public ne fonctionne toujours pas "Chemin du Long Perrier".

Monsieur le Maire annonce que l'ordre du jour est épuisé.
La séance est levée à 00h15



A collection of handwritten signatures in blue ink, including the name 'Duvac' and 'Mallard', along with several other illegible signatures.